

**Profession de foi
de Jean-François Balaudé
Candidat
à la présidence de
l'université Paris Ouest Nanterre La Défense**

Chères et chers collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,
Mesdames et Messieurs,

Durant le mandat de président qui m'a été confié en avril 2012, je me suis efforcé de faire rayonner l'université, par la dynamisation de sa recherche, l'attractivité de ses formations et son rôle affirmé de plein acteur territorial et social, tout en appuyant cette politique sur des bases solides : un traitement équilibré des composantes selon des règles claires et stables, la gestion maîtrisée du budget qui a permis de réaliser des créations d'emplois et de poursuivre une politique d'investissements, l'établissement enfin de partenariats nombreux en soutien de nos projets.

Si nous sommes parvenus à des résultats tangibles, c'est grâce à l'implication sans faille de tous les personnels et tous les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, auxquels j'adresse toute ma reconnaissance, au nom de l'université. Grâce à cet engagement collectif, nous avons été en mesure de proposer des formations de très grande qualité à nos étudiants, et de placer notre établissement aux premiers rangs de la recherche.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de présenter aux membres du nouveau Conseil d'Administration, et à travers eux, à l'ensemble de notre communauté universitaire, ma candidature pour un second mandat à la présidence de l'université, afin de poursuivre sur la période 2016-2020 le travail mené par mon équipe et moi-même au long des quatre années qui s'achèvent.

Naturellement, une telle position m'amène à évoquer brièvement le contexte qui avait conduit à ma première candidature, à rappeler ce que nous avons mis en place au cours de ce premier mandat, à exposer enfin ce que seront les ambitions et engagements du mandat renouvelé, que j'ai souhaité placer sous le signe de cette formule : « Nanterre au cœur ! », qui vise à exprimer la place centrale que l'université entend occuper au cœur du territoire, au cœur de l'enseignement supérieur, au cœur des questionnements sur l'homme et sur la société.

De Nanterre d'avenir...

En 2012 je me suis porté candidat à la présidence de l'université avec le sentiment d'une urgence à agir en faveur d'une université magnifique, mais dont les potentialités s'étiolaient, une université qui s'installait dans l'isolement et une certaine résignation.

Une majorité de collègues a adhéré à ce diagnostic, a soutenu ma démarche, et c'est ainsi que nous, les élus de la liste *Nanterre d'avenir* et les membres de l'équipe présidentielle, avons engagé notre mandat à partir d'avril 2012, pleins d'espoir et de détermination à agir, désireux de raviver les couleurs de l'université, de rappeler à tous ce qu'était l'université de Nanterre et de promouvoir ses actions, afin d'avancer, confiants dans nos forces, vers un avenir que nous nous construisions.

Il s'en est suivi beaucoup d'initiatives et de projets, qui déployaient ce programme électoral. Tout ce qui avait été annoncé en 2012 a été tenu, et nous avons même fait plus. Certes, tout n'a vraisemblablement pas été réalisé avec la perfection espérée, mais les lignes de force sous-tendant ma candidature ont servi de fil conducteur et ont conduit à des résultats tangibles.

En matière de gouvernance : des règles de fonctionnement plus transparentes et une collégialité réelle et assumée pour l'élaboration des décisions, qui ont conduit les vice-présidents et quelquefois moi-même, sur de nombreux sujets, à nous rendre dans les UFR et l'IUT, mais également à organiser en des moments importants (constitution du PRES, loi ESR, débat sur la COMUE ...) des Assemblées Générales visant à informer et à débattre, et à favoriser au sein du CT, des Conseils centraux et des groupes de travail organisés, un dialogue constructif sur les dossiers instruits, en cherchant à être à l'écoute des organisations syndicales et étudiantes.

En matière budgétaire : une maîtrise du budget sans coups de ciseaux, à la différence de nombreuses universités, qui a permis non seulement de maintenir tous les postes, mais même d'en créer, de conduire une politique sociale ambitieuse, d'accompagner le déploiement du LMD3, et de garantir le maintien d'une bonne capacité d'investissement.

En matière de formation : la conception et le lancement, en dépit des cadres budgétaires et administratifs contraignants qui nous sont imposés, d'une offre LMD3 renouvelée et ambitieuse, l'accompagnement des nouveaux projets, notamment à l'international (cursus délocalisé en Chine, renforcement des partenariats autour des cursus intégrés, des diplômes innovants et de thématiques et zones prioritaires), le déploiement d'une politique de communication à la hauteur de notre offre, qui se traduisent d'ores et déjà par une attractivité renforcée de nos disciplines dans leur diversité, en présentiel et à distance, et confortent notre place aux plans régional et national.

En matière de recherche : l'augmentation et la consolidation des financements récurrents des laboratoires dans le respect de la grande diversité des équipes (de leur taille, de leur nature) et le renforcement progressif du soutien administratif à la recherche, l'encouragement au développement de recherches interdisciplinaires à travers le PRES puis la COMUE, le soutien aux projets européens et aux partenariats internationaux (création d'un bureau Europe dans le cadre du contrat de site 2014-2018), la réflexion sur l'évolution de la MAE vers un élargissement thématique pour en conforter la position de grande MSH interdisciplinaire, l'engagement renforcé du CNRS à nos côtés en tant que membre à part entière de la COMUE, le soutien à la structuration de la recherche notamment via le Labex "Les Passés dans le Présent", et l'attention aux conditions matérielles de l'exercice de la recherche (ouverture très récente du bâtiment Max Weber et perspectives d'aménagement de nouveaux espaces dédiés à la recherche).

En matière de politique documentaire et éditoriale : un soutien de premier plan à la politique documentaire et patrimoniale de l'université, qui est l'une de nos plus grandes richesses (BU et BUFR, BDIC, Mediadix, MAE), ainsi qu'aux Presses de Paris Ouest, en cohérence avec l'important pôle éditorial de la MAE et les projets éditoriaux portés par le Labex « Les Passés dans le Présent ».

En matière de ressources humaines : grâce à la création d'une vice-présidence ressources humaines, une attention beaucoup plus poussée a été portée par la présidence aux conditions de travail, aux besoins d'encadrement, aux conditions de rémunération des personnels administratifs titulaires et contractuels, ainsi qu'à la reconnaissance à part entière des doctorants, et à la libération du temps de recherche pour les enseignants et enseignants-chercheurs.

En matière de vie étudiante : la mise en place d'une politique tournée vers les étudiants, grâce notamment à la transformation du Service des affaires culturelles en Service des affaires culturelles et de l'animation du campus, et la dynamisation de la vie associative au sein de la Maison de l'Etudiant ; la valorisation de l'engagement étudiant par les bonus aux diplômes ; le développement de l'offre de stages et des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat, notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) ; un meilleur accueil des étudiants étrangers, hors ou au sein de conventions d'échange.

En matière de rénovation de campus, de transition écologique et de responsabilité sociale : l'amélioration du cadre de vie et de travail (par des investissements portant sur les espaces intérieurs et extérieurs), et la valorisation de notre campus à travers un engagement dans la dynamique du développement durable et la promotion de la responsabilité sociale de l'université, qui fait de notre établissement, dans l'ensemble de ses sites (de Nanterre à Ville d'Avray et Saint-Cloud), une université pilote reconnue dans les deux domaines ; toutes choses qui lui offrent des opportunités importantes de financement et d'implication dans des projets d'envergure nationale (CPER, Convention Campus d'@venir avec la Caisse des Dépôts, Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte, et PIA Ville de Demain avec la Communauté d'agglomération, etc.).

En matière de coopérations institutionnelles : une sortie de notre isolement par le rapprochement avec des établissements d'enseignement supérieur, ce qu'a permis le regroupement, sous forme strictement confédérale et non fusionnelle, avec Paris 8, le CNRS, l'Institut National Supérieur sur le Handicap et les Etudes Adaptées et l'Ecole Nationale Louis Lumière, ainsi qu'avec plusieurs établissements prestigieux relevant du Ministère de la Culture (BNF, Archives Nationales, Musée du Quai Branly, Centre Georges Pompidou, INA, et à présent le Musée du Louvre...).

En matière de partenariats territoriaux : des liens multiples noués avec les acteurs du territoire (Association des Usagers de la Défense (AUDE), Etablissement Public d'Aménagement de La Défense Seine-Arche (EPADESA), Direction territoriale de la Caisse des Dépôts, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Crédit Coopératif, réseau associatif...), le lancement d'une Fondation partenariale de l'université et des partenariats initiés, renoués ou renforcés avec les collectivités (Ville de Nanterre, Communauté d'Agglomération du Mont-Valérien, Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Région Île-de-France) permettant de bénéficier d'appuis et de financements, et de faire aboutir des projets qui étaient parfois bloqués depuis des années, comme celui concernant l'avenir des franges du campus (récupération à notre bénéfice de la parcelle au nord du campus, où se trouvent actuellement le cirque et le Ferme du bonheur).

En matière de communication : comblant un vide, la valorisation des activités de l'université et de ses équipes par une communication adéquate qu'a rendu possible un Service de communication rénové et renforcé.

... à Nanterre au cœur !

Sur la base de ces avancées, je souhaite, durant le mandat à venir, prolonger ou élargir les acquis, et nous fixer un certain nombre de nouveaux objectifs. Ils s'organiseront autour de trois volets structurants.

Le premier met l'accent sur une politique d'établissement, plus déconcentrée et participative, au service de ses personnels et de ses étudiants.

Le second concerne l'université de Nanterre comme grande université de formation et de recherche pluridisciplinaire, au cœur des Sciences Humaines et Sociales.

Le troisième porte sur notre université comme acteur au cœur du territoire et de la

Métropole du Grand Paris, engagée au cœur de la société et de ses mutations.

1 Vers une politique d'établissement plus déconcentrée et participative, au cœur des préoccupations de ses personnels et de ses étudiants

Lieu de travail, lieu d'étude, l'université est aussi un lieu de vie, de culture, d'engagement et de partage. Elle est porteuse de valeurs exceptionnelles, en ce qu'elle est le lieu de constitution des savoirs et de leur transmission, et le lieu de formation académique, professionnelle, citoyenne, des nouvelles générations. Ce constat vaut sans doute pour toutes les universités, mais spécialement pour la nôtre, dont l'identité est très forte et à laquelle beaucoup d'entre nous sont attachés, parce qu'elle contribue à donner sens à leurs missions.

Ce lien affectif et intellectuel à l'université est précieux, il est même essentiel, car à travers lui peut se lire l'enjeu du bien-être au travail des personnels comme celui de la réussite des étudiants dans leurs parcours d'étude. Il importe donc, plus que jamais, à un moment où les charges pesant sur les personnels administratifs et les enseignants-chercheurs tendent à s'alourdir, de travailler contre cette tendance, en allégeant et en simplifiant ce qui peut l'être, en améliorant l'encadrement, mais aussi en poursuivant la politique d'accompagnement des personnels et l'amélioration du cadre de vie et de travail. Mon intention est donc que cette approche, avec tous les enjeux qui lui sont attachés, accompagne toujours plus la politique développée en direction des personnels et des étudiants, et se marque jusque dans l'organisation de l'université.

La politique de l'université doit continuer à se construire et se valider dans le cadre des échanges tels qu'ils se sont organisés ces dernières années entre l'équipe présidentielle, appuyée par les services centraux, et les Conseils centraux, le CT, le CHSCT, la CPE, échanges nourris par des travaux en commission : commission budgétaire, commission patrimoine, commission des marchés, commission des statuts, commissions *ad hoc*. Mais nous pouvons aller plus loin, et faire en sorte que cette politique s'élabore dans un esprit de concertation et de consultation accrues. Je souhaite introduire en ce sens une dimension participative au cœur de projets, comme la vie de campus (avec l'ambition de mieux valoriser la richesse sportive, culturelle et patrimoniale de notre université), mais aussi au cœur de la réflexion sur certaines problématiques, telles les mutations du métier d'enseignant-chercheur, qui affectent la vie quotidienne des collègues aussi bien que la conception qu'ils se font de leur mission. Pour ce faire, je souhaite davantage rapprocher au quotidien la présidence, les services centraux et les composantes. Dans cet esprit, une nouvelle vice-présidence en charge du Conseil des directeurs, dont l'importance ira croissant, permettra de donner une forte consistance à cette préoccupation, et fera du Conseil des directeurs un véritable lieu de discussion et d'élaboration de la politique de l'université, au plus près des préoccupations des collègues et des étudiants, pour permettre d'installer une concertation étroite prenant en compte les spécificités des composantes.

En matière de Ressources Humaines, nous devons poursuivre la politique d'accompagnement des personnels contractuels pour leur permettre d'obtenir les concours de la fonction publique et nous devons mener à bien, dans l'année qui commence, la revalorisation des fonctionnaires de catégorie C, qui débouchera sur une concertation élargie aux autres catégories ; nous maintiendrons également une politique ambitieuse de soutien aux enseignants-chercheurs, tant sur le plan des promotions que sur celui du dégagement de temps de recherche (à travers les CRCT, les délégations CNRS en concertation avec ce dernier, le Compte Epargne Temps que nous venons de lancer).

En matière de vie étudiante, nous poursuivrons notre démarche d'implication des associations et syndicats étudiants dans la mise en œuvre de tous les projets transversaux de l'université (développement durable, responsabilité sociale, projet d'aménagements,

projets sportifs et culturels, etc.). Comme nous avons commencé à le faire, nous ferons du ou de la VP étudiant(e) élu(e) par ses pairs un interlocuteur privilégié, associé à tous les projets concernant la formation, les inscriptions et la vie étudiante. Nous généraliserons les consultations des étudiants, parallèles à celles des personnels, sur des sujets concernant la vie de l'établissement (politique de restauration, politique numérique, etc.). Nous mettrons en œuvre la structuration d'une politique vis-à-vis des anciens étudiants (*alumni*) grâce à la Fondation de l'université que nous avons créée, et nous amplifierons nos efforts en matière d'accueil des étudiants étrangers.

Enfin, dans ce cadre général, je souhaite que soit conduite une politique globale du numérique tant sur les contenus que sur les usages, une politique qui inclue autant les dimensions de vie de l'établissement (Espace Numérique de Travail, Carte multiservice) que les dimensions recherche (Archives ouvertes, poursuite du travail sur le portail documentaire et sur la bibliothèque numérique de la BDIC) et les dimensions pédagogiques (enseignement à distance et ressources pédagogiques numériques). A cette fin, le périmètre de la vice-présidence des Systèmes d'information sera redéfini en une vice-présidence Numérique, pour tirer aussi un bénéfice accru de notre participation aux universités numériques thématiques (comme AUNEGE, dont nous sommes porteurs), au GIP FUN MOOC (dont nous sommes membres fondateurs) et à l'Université Numérique Paris Ile-de-France (dont j'assume la présidence du Conseil de gestion).

2 Vers l'affermissement de la place de notre établissement comme grande université de formation et de recherche pluridisciplinaire, au cœur des SHS

Nous devons nous y préparer : le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche va continuer à être mouvant et difficile, que ce soit du point de vue des politiques gouvernementales menées, des mutations des compétences des collectivités territoriales et des changements de majorité en leur sein, ou du fait des choix des différents acteurs universitaires, notamment au niveau francilien. Dans ce contexte, la place de l'université de Nanterre résidera dans notre capacité à suivre un cap clair, fondé sur nos forces pédagogiques et scientifiques, sur la stabilité et la lisibilité de notre stratégie partenariale et sur la reconnaissance de notre position incontournable dans les champs disciplinaires qui sont les nôtres. Au titre des instruments aidant ce rayonnement de grande université de formation et de recherche, nous pouvons compter la COMUE Paris Lumières, le Campus Condorcet, et la Fondation partenariale de l'université.

En matière de formation, nous poursuivrons en concertation le travail concernant l'ensemble de nos formations, en intégrant la réflexion sur leur amélioration continue, sur le devenir des étudiants, avec l'ambition de devenir un acteur de haut niveau de la formation continue, de continuer à développer les innovations pédagogiques, les ressources numériques et les expérimentations liées à des besoins émergents, en prenant appui sur ce que nous avons appris à faire avec les MOOC, et plus largement sur les savoir-faire reconnus développés par l'université. Comme nous avons refondé la Licence à l'occasion du LMD3, nous accompagnerons davantage les Masters et concours, en renforçant l'articulation entre la formation et la recherche, en imaginant de nouveaux dispositifs, selon les spécificités des formations, et en encourageant l'internationalisation des formations.

Sur le plan de la recherche, les financements récurrents de la recherche seront maintenus selon les principes définis lors du présent mandat, et le renforcement de son encadrement administratif sera poursuivi, sur la base de la cartographie des ressources établie en 2013. Plus avant, nous déploierons un plan ambitieux en matière d'Information Scientifique et Technique (IST) nous orientant vers une pratique de science ouverte (de l'open access à l'open science), et nous nous donnons l'objectif d'obtenir un nombre significatif de financements nationaux et européens dans le cadre d'appels à projet (les PIA, 2 et 3, les

ERC et autres appels H2020, les ANR), sur la base notamment de partenariats internationaux renforcés, plus thématiques et plus durables. Par principe, nous serons ouverts à toutes les propositions qui permettront d'engager des projets ambitieux et de développer des moyens partagés de recherche (comme celui d'un projet d'une plateforme multimodale SHS).

En ce qui concerne la COMUE, mon engagement est que soit stabilisée sa structure confédérale, dans le respect des termes du contrat de site, de la philosophie des statuts et en se gardant de toute dérive qui en ferait une superstructure déconnectée de l'objectif unique qui est le sien, à savoir servir les universités. Nous continuerons à privilégier la dimension de coopération, la capacité à répondre au niveau de cette plate-forme institutionnelle à des appels à projet, et en mettant mieux à profit la contribution des établissements associés à la COMUE.

Le Campus Condorcet est quant à lui un enjeu, en ce qu'il est régulièrement présenté comme la grande plate-forme francilienne, voire nationale, en SHS, sans que cette ambition se soit jusque-là concrétisée. Bien plutôt, Condorcet reste pour l'instant un projet immobilier, qui doit permettre le déménagement de tout ou partie d'établissements universitaires, tels que l'EHESS. Cela étant, la perspective de faire advenir un projet scientifique pour Condorcet demeure, et c'est en ce sens que j'ai œuvré durant ces derniers mois pour faire entendre que notre université a vocation à devenir partenaire à part entière du projet à venir. A la faveur des évolutions qui touchent tant la structure que le calendrier de déploiement du projet, cet objectif, bien reçu par les membres du campus Condorcet et par notre tutelle, a de très bonnes chances d'aboutir.

Enfin, la Fondation partenariale de l'université, qui se couple avec le lancement du réseau des *alumni* dans l'année à venir, vise à permettre le financement de chaires, dont nous espérons qu'elles permettront de financer l'accueil de chercheurs, de thèses, de post-docs. Pour commencer, des projets de chaires sur les arts et le patrimoine, sur les risques, sur les inégalités et les discriminations, sur l'économie sociale et solidaire seront en préfiguration cette année, étant entendu que la Fondation aura vocation à servir des projets de formation et recherche émanant de toutes les composantes et de tous les sites de l'université sans aucune exclusive.

3 Vers une université toujours plus engagée, au cœur de la société et de ses mutations

Le danger demeure que notre université se referme sur elle-même : ce fut le cas par le passé et certains y voyaient une forme de fatalité. Toutes les relations que nous avons tissées pendant ce mandat, alors que nous partions de très peu de choses, doivent maintenant fructifier sur la base d'une confiance retrouvée mais aussi d'une ligne claire et d'une identité forte en matière d'engagement dans la société et dans le territoire. Les cinquante ans d'histoire de notre université doivent, de ce point de vue, être une inspiration pour continuer à tenir notre rôle plein et entier d'université qui compte.

Concernant le lien de l'université avec les acteurs sociaux et économiques, il conviendra de poursuivre le travail de réseau à travers des projets communs, par le biais de la Fondation, de projets européens ou de PIA (comme le projet Erasmus + avec l'AFEV, tous les projets urbains avec les collectivités territoriales), de conventions cadres avec des partenaires structurants du territoire (Crédit coopératif ; Tribunal de Grande Instance ; Maison d'arrêt ; etc.), mais aussi grâce à tout le travail mené autour du Pôle étudiant pour l'entrepreneuriat (PEPITE PON) et tous ses partenaires universitaires et économiques, et au renforcement de la qualité de notre travail dans le domaine des stages et de la formation continue.

Du point de vue de la politique patrimoniale, il s'agira de conforter notre statut de campus

démonstrateur de la transition écologique et énergétique, par la mise en œuvre de notre Plan Action Energie cofinancé par la Caisse des Dépôts qui doit permettre la rénovation et la modernisation complètes de notre campus, par une implication de l'ensemble de la communauté universitaire (personnels et étudiants) à travers des actions collectives, et par une politique ambitieuse en matière d'achats durables.

Du point de vue du rôle social de l'université, il faudra continuer à faire de notre établissement un véritable pilote dans la promotion d'un modèle d'engagement de l'université au service de la société, à travers la constitution d'un Service de l'engagement et de la responsabilité sociale de l'université, dont les premières pierres ont été posées cette année, et qui nous permettra de continuer à mener à bien notre politique d'accueil des étudiants réfugiés, ainsi que le renforcement de nos interventions au sein de la Maison d'arrêt de Nanterre, le développement du dispositif de remédiation sociale Kairos, l'ouverture prochaine d'une épicerie solidaire ou encore l'accueil de jeunes en service civique.

D'un point de vue institutionnel, nous aurons à asseoir définitivement notre position d'acteur majeur du territoire, que ce soit dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National La Défense-Seine-Arche (en cours de réorganisation), ou dans le cadre de la Métropole du Grand Paris (au sein du nouveau regroupement à onze communes créé au 1er janvier 2016, le territoire T4 nommé Paris Ouest La Défense).

Du point de vue de la politique de communication, il faudra continuer à dessiner une stratégie de communication forte et lisible afin de valoriser notre établissement, ses recherches et ses formations, qu'elles soient académiques ou professionnalisantes, aux niveaux national et international, mettre les outils de communication toujours plus au service des personnels et étudiants, en s'appuyant notamment sur le réseau des référents communication qui vient d'être constitué, mener à son terme le travail de réflexion sur le logo et la signalétique de l'université, et mettre en place un schéma directeur de la communication interne afin d'améliorer les outils d'information des étudiants et du personnel.

L'ensemble de ce programme porté par la liste *Nanterre au cœur !* ne repose pas sur de simples déclarations d'intention, mais il s'appuie sur des réalisations fondées sur le rétablissement de la pratique permanente du dialogue en interne et sur la confiance retrouvée de nos interlocuteurs extérieurs.

La liste que je conduisais en 2012 s'intitulait *Nanterre d'avenir*, car il était crucial de pouvoir regarder à nouveau vers l'avant et de se donner une perspective. Aujourd'hui, nous nous sommes redonnés une ambition, et nous devons continuer à avancer avec une double préoccupation : rester cette université singulière à l'identité forte qui a valu au nom de Nanterre sa notoriété internationale, en conservant nos valeurs fondatrices et en assumant notre héritage, tout en répondant à un contexte que nous n'avons pas choisi, et qui tend à « normaliser » les établissements.

Le pari que nous avons fait au cours du présent mandat était que notre établissement pouvait évoluer sans tourner le dos à son histoire, que nous étions capables d'inventer de nouvelles façons d'être une université engagée, au service de ses étudiants et de la société, fer de lance plus que jamais d'une indispensable pensée critique, montrant tout ce que pouvaient avoir de pertinent et de novateur les recherches conduites en sciences humaines

et sociales, dans un monde en évolution profonde, confronté aux défis dits sociétaux.

Comme vous, je suis fier de notre université et j'y suis profondément attaché : le nom *Nanterre au cœur !* a d'abord cherché à dire cela, car je crois capital pour chacune et chacun d'entre nous d'entretenir ce lien affectif et intellectuel à notre université, et de nous donner l'envie et le courage d'avancer et de continuer à construire ensemble l'avenir de Nanterre.

Dans les années à venir, nous pouvons faire que prospère, avec l'implication de tous, cette université qui ne se standardise pas et ne craint pas de se démarquer, de se distinguer par ses recherches fondamentales et appliquées, par ses recherches-actions, par ses formations diversifiées et originales, par ses innovations pédagogiques, par ses partenariats également. En ce sens, nous pouvons aussi le dire, l'affirmer et le revendiquer, comme une évidence et comme un programme d'action : l'université de Nanterre est *au cœur* de son territoire, elle est *au cœur* des sciences humaines et sociales qu'elle rassemble toutes et qu'elle illustre, elle se situe *au cœur* des grands enjeux sociaux contemporains.

Fort de cette conviction, je vous propose qu'ensemble nous travaillions à écrire ces premières pages du deuxième demi-siècle de notre université, pour tâcher de rendre ce nouveau chapitre aussi passionnant et remarquable que fut celui des cinquante ans qui ont précédé !

Jean-François Balaudé